



CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-GEORGE

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 21 JUIN 2017

Présidence : Mélanie Robellaz

Membres présents : 30

Dans sa séance ordinaire du mercredi 21 juin 2017, le Conseil communal de Saint-George

- vu le préavis municipal no 01/2017
- entendu la conclusion du rapport de la commission de gestion et finances
- considérant qu'il est porté à l'ordre du jour

a décidé

- d'accepter les comptes 2016;
- d'en donner décharge à la Boursière, à la Municipalité et à la Commission de gestion et finances.

Bureau du Conseil communal

La Présidente

Mélanie Robellaz



La Secrétaire

Marylise Humbert

Saint-George, le 21 juin 2017